

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Le 20 mars 2015

No de dossier : 540603-1

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET:

- ↓ **Demande d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité et l'approbation des registres identifiant les entités et les installations visées par les normes et le guide des sanctions**
- ↓ **Audience des 14 et 15 avril 2015**
- ↓ **Dossier de la Régie : R-3699-2009, Phase 2**

Chère consoeur,

Nous accusons réception de votre correspondance datée du 20 mars 2015 relativement au dossier mentionné en rubrique.

Nous comprenons que la Régie de l'énergie reporte l'audience prévue les 14 et 15 avril 2015 et propose de nouvelles dates pour la fin du mois de mai 2015. Nous tenons à informer immédiatement la Régie que le soussigné sera en procès devant la Cour supérieure de Montréal du 20 au 29 mai 2015 le rendant indisponible pour l'une ou l'autre des dates proposées dans votre correspondance.

Nous savons d'ores et déjà que les représentants de notre cliente Rio Tinto Alcan inc. de même que le soussigné sont disponibles la première et la troisième semaines du mois de juin.

Nous sommes désolés pour tout inconvénient que cette situation pourrait causer.

Veillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada S.E.N.C.R.L.



Pierre D. Grenier
PDG/lđ